

ROYAUME DE
BELGIQUE

PROVINCE
du
BRABANT WALLON

ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES

COMMUNE
De
ITTRE



CONSEIL COMMUNAL -
Déclaration de politique communale
- Législature 2024-2030 - Adoption

Du registre aux délibérations du Conseil Communal a été extrait ce qui suit :

Séance du 21 janvier 2025

Présents : Ch. Fayt, Bourgmestre et Président de séance.
P. Henry, F. Mollaert, L. Gorez, J. Wautier, Échevins.
F. Peeterbroeck, Présidente du C.P.A.S.
P. Pierson, Ch. Vanvaremergh, A. Deghorain, P. Claes, M-
A. Della Faille, N. Lambert, F. Detry, Ch. de Le Hoye, V.
Fontaine, M. Fokoué, N. Dufermont, S. Bontet, G. De
Baene, Conseillers communaux.

C. Spaute, Directrice générale

LE Conseil Communal, réuni en séance publique

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et plus particulièrement son article L1123-27§1 ;

Considérant que conformément à l'article précité : " Dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

La déclaration de politique communale est valable pour toute la durée de la mandature sauf en cas d'adoption d'un nouveau pacte de majorité et de renouvellement complet du conseil communal.

Après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune. "

Vu la déclaration de politique communale présentée par le collège communal pour la législature 2024-2030 ;

Le Conseil communal,
Statuant par 13 votes favorables et 5 abstentions (APIC : Ch. de Le Hoye, M-A. Della Faille, M. Fokoué, Ch. Vanvaremergh et ECOLO : G. De Baene),

DÉCIDE :

Article 1er. D'approuver la déclaration de politique communale du collège communal reprenant les principaux projets politiques pour la législature 2024-2030 :

AXES POLITIQUES – 30 AXES DE TRAVAIL **pour la législature 2024/2030**

1. Service à la population - un accueil et de l'information

- Accueil de qualité aux citoyens avec une écoute active et des réponses rapides aux demandes;
- Amélioration de l'espace de travail des fonctionnaires communaux pour leur permettre de développer leurs spécificités ;

**ROYAUME DE
BELGIQUE**

**PROVINCE
du
BRABANT WALLON**

**ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES**

**COMMUNE
De
ITTRE**



**CONSEIL COMMUNAL -
Déclaration de politique communale
- Législature 2024-2030 - Adoption**

- Renforcement de la communication en permettant aux concitoyens d'accéder à une information actualisée via internet ;
- Envisager d'installer un guichet automatique dans le centre d'Ittre (via Batopin - Bancontact) ;
- Un registre des étoiles, une forme de reconnaissance et de soutien par les autorités locales pour ces enfants qui ne bénéficient pas d'acte de décès.

2. Politique sociale et solidaire répondant aux besoins

La solidarité dans notre commune, c'est indispensable.

- Maintenir un soutien social solide, qui valorise le travail, la liberté et l'autonomie, tout en répondant aux besoins concrets des familles, des jeunes enfants et des personnes âgées ;
- Maintenir le financement de tous les services essentiels rendus par le CPAS aux citoyens notamment aux aînés (repas à domicile, aides familiales, ...) et aux enfants des écoles (livraison des repas) ;
- Soutenir les personnes en situation de handicap (projets handicontact) ;
- Maintenir une politique toujours attentive, responsable et solidaire dans le cadre de l'accueil des personnes primo-arrivantes et des demandeurs d'asile ;
- Dynamiser, amplifier et accroître les relations entre le service travaux et le CPAS ;
- Diffuser régulièrement des articles concernant le CPAS dans les pages du bulletin communal ;
- Poursuivre le développement du Plan de Cohésion Sociale en accroissant les synergies entre la commune et le CPAS et en initiant de nouvelles activités ;
- Dynamiser les potagers communaux ;
- Maintenir, développer et revoir le fonctionnement du taxi social « Trans'lttre » ;
- La rénovation et, si possible, l'agrandissement du bâtiment occupé par le CPAS.

Ittre restera une commune hospitalière.

3. Petite enfance

L'objectif est d'atteindre 50% de taux d'accueil au sein de la commune au lieu de +/- 30% actuellement.

Tous les parents devraient pouvoir trouver une place d'accueil pour leurs bébés.

- Agrandissement de la structure d'accueil de Virginal dans le cadre d'un futur appel du Plan Cigogne ;
- Créer de nouvelles places d'accueil en proposant de nouveaux lieux dans les nouveaux quartiers en soutenant l'initiative privée ;
- Poursuite de négociations avec l'O.N.E. pour une plus grande prise en charge dans le fonctionnement des deux crèches afin de réduire notre coût annuel par enfant ;
- Création et promotion d'un service sécurisé de connexion baby-sitters/baby-sittés ;
- Privilégier l'équilibre vie privée et professionnelle avec priorité aux parents de l'entité ;
- Amélioration des équipements des bâtiments publics pour les enfants en bas âges.

4. Santé pour tous

La santé, c'est primordial et indispensable.

- Être attentif à l'évolution du nombre de médecins généralistes sur la commune ;

**ROYAUME DE
BELGIQUE**

**PROVINCE
du
BRABANT WALLON**

**ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES**

**COMMUNE
De
ITTRE**



**CONSEIL COMMUNAL -
Déclaration de politique communale
- Législature 2024-2030 - Adoption**

- Informer et sensibiliser les citoyens aux divers programmes de prévention et de dépistage ;
- Informer et lutter contre toutes les formes d'assuétudes.

5. Seniors

« Construction d'une commune amie des aînés actifs et passeurs de savoir ».

- Maintenir l'objectif d'une politique de services adaptés aux besoins et aux nécessités des aînés ;
- Investir pour aider nos aînés à profiter de leur quotidien ;
- Développer des services garantissant aux aînés de préserver leur autonomie le plus longtemps possible et organiser des campagnes d'informations pour expliquer les services disponibles au sein de notre commune, les développer, aider les familles pour permettre à nos aînés de préserver leur autonomie et de rester dans leur maison ;
- Poursuivre les activités en place : voyages organisés, soirées cinéma, après-midi récréatives, distribution de colis de Noël, thés dansants, soirées théâtrales et musicales, opération boîtes jaunes ; activités avec nos partenaires locaux ;
- Maintenir et développer le taxi social Trans'Ittre ;
- Mettre en place des échanges intergénérationnels avec les écoles de la commune et le plan de cohésion social ;
- Poursuivre la lutte contre l'isolement et la fracture numérique ;
- Poursuivre la lutte contre la maltraitance ;
- Créer des synergies entre le Conseil Consultatif des Aînés et nos 3 résidences.

6. Accueil extrascolaire pour tous

Un accueil varié et de qualité pour tous les enfants.

- Proposer une diversité plus grande des activités organisées par l'extrascolaire notamment par l'apprentissage de langues étrangères et par des activités sportives ;
- Veiller à maintenir une politique extrascolaire adaptée aux besoins des enfants et des familles et à des coûts raisonnables en fonction du service rendu ;
- Maintenir et développer des garderies du matin et du soir, les plaines de jeux durant certains congés scolaires et l'organisation de cours de rattrapage ;
- Poursuivre la rénovation et diversification des plaines de jeux et leurs entretiens.

7. Enseignement de qualité pour nos écoles de village

- Garantir aux familles un enseignement de qualité et adapté à toutes les étapes de la scolarité des élèves et le renforcement de la remédiation scolaire ;
- Projet de construction d'une nouvelle école de village à Virginal ;
- Limiter le nombre de places par classe dans le respect des normes, en priorisant les enfants de l'entité ;
- Favoriser les actions de prévention contre le harcèlement et le cyberharcèlement scolaire ;
- Développer les projets culturels et artistiques au sein des écoles (théâtre à l'école, Jeunesses Musicales, ...) ;
- Maintenir les classes vertes et de neige.

8. Mobilité

- En toute priorité, réaliser un plan de mobilité global avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé et indépendant ;
- Lors de l'élaboration du plan de mobilité global, faire des réunions avec les citoyens ;

**ROYAUME DE
BELGIQUE**

**PROVINCE
du
BRABANT WALLON**

**ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES**

**COMMUNE
De
ITTRE**



**CONSEIL COMMUNAL -
Déclaration de politique communale
- Législature 2024-2030 - Adoption**

- Organiser des réunions de mobilité avec les communes environnantes afin de trouver des solutions communes ;
- Organiser mensuellement une réunion entre le service travaux et le service mobilité afin de concrétiser les différents projets ;
- Continuer l'amélioration et l'agrandissement du réseau cyclable, en collaboration avec la Province du Brabant Wallon et le SPW ;
- Mettre en place des emplacements de parking pour vélo ;
- Amélioration nécessaire et urgente de nos transports en commun et œuvrer pour le maintien et le développement de nouvelles lignes de bus ;
- Développement de la mobilité douce vers les écoles et les arrêts de bus en veillant à la sécurité des usagers ;
- Aménagement par le SPW d'un rond-point entre le Boulevard Piron et la Chaussée de Nivelles ;
- Amélioration de la sécurisation des usagers faibles par un meilleur partage de la voirie. Les automobilistes doivent prendre conscience des problèmes de vitesse, des infractions et des incivilités qui rendent dangereuses les routes ;
- Poursuite de la sécurisation des trottoirs ;
- Insister auprès de la direction des routes pour arriver à une meilleure sécurisation de la RN 280 et de la RN 28 sur l'ensemble de notre territoire et en particulier aux endroits dangereux comme la rue Bierny, le S Catala, la traversée de Haut-Ittre ;
- Remettre en fonction certains sentiers présentant un intérêt pour la mobilité douce sur le plan paysager et/ou patrimonial.

9. Economie/Emploi - proactive et diversifiée

- Implantation de PME, de commerces, de bureaux, d'artisanat sur le territoire de notre commune et examen de la possibilité de création d'une agence de développement local (ADL) ;
- Être un relais efficace pour promouvoir les achats groupés et la promotion des produits locaux ;
- Poursuite du développement du marché local sur Virginal et, sur Ittre, d'un marché régulier réservé aux producteurs locaux ;
- Développement de l'économie durable et collaborative ;
- Obtenir le label « Commune du commerce équitable » en collaboration avec les acteurs locaux du commerce équitable ;
- Formations et Ateliers : Mise en place de formations et d'ateliers sur des sujets tels que l'e-marketing, l'économie circulaire, les marchés publics, la digitalisation et la communication ;
- Encouragement de la culture entrepreneuriale : Initiatives pour sensibiliser et encourager les jeunes à l'entrepreneuriat ;
- Organiser des journées à thème dans nos commerces avec le soutien logistique communal pour attirer de nouveaux clients. Poursuivre cette dynamique avec de nouvelles activités comme des concours et des semaines thématiques ;
- Organiser « Les Mérites de l'innovation » pour mettre en avant les talents locaux de notre commune ;
- Concertations constructives pour le développement du site des papeteries, de NLMK et du zoning industriel de Virginal.

10. Urbanisme et Aménagement du Territoire

Un aménagement rural innovant, maîtrisé et réfléchi garantissant notre cadre de vie.

- Poursuivre le développement de notre guide communal d'urbanisme et entamer la révision du schéma de développement communal (SDC) ;

**ROYAUME DE
BELGIQUE**

**PROVINCE
du
BRABANT WALLON**

**ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES**

**COMMUNE
De
ITTRE**



**CONSEIL COMMUNAL -
Déclaration de politique communale
- Législature 2024-2030 - Adoption**

- Collaboration active avec la CCATM en toute transparence ;
- Préserver le caractère rural de nos villages en protégeant notre patrimoine paysager, agricole et forestier ;
- Préserver nos zones industrielles et au besoin les transformer en zone d'activité économique afin de les rendre plus attractives et accessibles aux activités des PME ;
- Redimensionner nos centres de village, les réaménager qualitativement par une rénovation des trottoirs, la végétalisation des espaces publics tels que nos parkings, réaliser un véritable maillage pour le mode doux et pour les PMR, veiller à maintenir une mixité et un équilibre entre habitations, commerces et services ;
- Faciliter la transformation du bâti existant avec des appartements de qualités équipés d'espaces extérieurs comme des balcons et terrasses, y compris prévoir des places de parking ;
- Préserver et maintenir nos quartiers avec un bâti de qualité, nos hameaux avec leurs bâtis si spécifiques ;
- Créer de nouveaux quartiers de vie innovants et éco-responsables par le biais de partenariats publics ou autres, dans une logique intergénérationnelle, avec une attention particulière pour les jeunes avec des espaces communautaires, des plaines de jeux, des fontaines, des crèches, des commerces, des logements touristiques et ce, afin de maintenir et augmenter notre attractivité culturelle, touristique et socio-économique ;
- Veiller à la qualité des projets de construction et de rénovation, avec une attention particulière pour la qualité des matériaux, le recours aux énergies renouvelables, l'aménagement pour les zones de recul ainsi que l'intégration dans le bâti existant ;
- Poursuivre notre action de protection contre les inondations en mettant en place des ouvrages (bassins d'orage, zones d'immersion temporaire) visant à limiter les inondations par débordement et les coulées de boues ;
- Service médiation : favoriser la médiation sur les dossiers d'urbanisme est importante. Des dossiers qui divisent pourraient se régler plus facilement. Ce service permettra de favoriser le dialogue entre les parties et permettre de trouver des solutions plus rapidement.

11. Environnement et cadre de vie

Vers la transition écologique.

- Favoriser le développement des énergies alternatives contribuant au respect de l'Environnement (unité de biométhanisation) ;
- Soutien de toute initiative pour respecter notre environnement (ex : BEWAPP – semaine de l'environnement, zéro plastique, ...) ;
- Lutte contre les dépôts sauvages et poursuite des auteurs ;
- Points d'apport volontaire (enterrés) pour les ordures ménagères et/ou des déchets organiques ;
- Poursuivre l'implication des écoles et les familles à la sensibilisation à l'Environnement par une éducation environnementale en proposant un programme complet de sensibilisation à la protection de l'environnement, centré sur les citoyens et leurs familles.

12. Logements pour tous

- Développer des logements intergénérationnels divers, tels que « Bimby » et « Kangourous » ;

**ROYAUME DE
BELGIQUE**

**PROVINCE
du
BRABANT WALLON**

**ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES**

**COMMUNE
De
ITTRE**



CONSEIL COMMUNAL -
Déclaration de politique communale
- Législature 2024-2030 - Adoption

- Développer des logements pour nos jeunes afin de les maintenir dans nos entités (ex: logements tremplin, habitations sur le site de l'ancien camping) ;
- Lutter contre les logements inoccupés en s'appuyant sur le travail réalisé par la commune ;
- Volonté de faire évoluer la Régie Foncière vers une régie foncière communale autonome ;
- Veiller à maintenir et à augmenter notre offre de logements publics de qualité et sécurisés au travers notre régie foncière ;
- Étudier la création d'un quartier d'habitat léger et durable.

13. Agriculture et horticulture à valoriser

- Soutien aux agriculteurs nos maraîchers, nos horticulteurs et producteurs locaux ;
- Promotion des produits du terroir ;
- Favoriser les circuits courts ;
- Encouragement à accroître la biodiversité dans nos campagnes ;
- Création d'un partenariat agriculteur/commune visant les diverses problématiques des agriculteurs (dégâts agricoles, érosion de sols, voiries agricoles, aide au déneigement...) ;
- Mise à disposition à titre précaire d'une partie des terres du Grand Closin afin de permettre de diversifier les activités agricoles et les cultures ;
- Soutenir nos agriculteurs afin de leur permettre de se transformer et de s'adapter facilement aux nouvelles activités économiques, nouveaux modes de vie alimentaires tout en maintenant leurs activités principales.

14. Ruralité à sauvegarder

« Évitions de devenir une cité dortoir en veillant à garder l'authenticité du caractère villageois de notre entité, à préserver nos qualités paysagères et environnementales ».

- Maintien et développement de haies indigènes ;
- Mise en valeur de nos arbres remarquables ;
- Rénovation du parc « Bauthien » ;
- Soutien à nos apiculteurs dans la lutte contre le frelon asiatique ;
- Poursuivre le fleurissement participatif mis en place via un système de conventions, de chartes avec des riverains et/ou comités de quartiers ;
- Attention particulière au respect des réglementations et des usages existants en matière de sentiers et de servitudes ;
- Dans le cadre du projet Belini, au Bief n°29, valorisation d'une zone de gestion d'une ancienne prairie via le pâturage, en partenariat avec le DNF et le Contrat Rivière Senne.

14.1.PCDR:

Grâce au travail participatif, nous souhaitons mettre en œuvre les dossiers retenus :

- la maison rurale à Haut-Ittre ;
- la poursuite de la valorisation des sentiers et leur balisage sur l'ensemble du territoire ;
- la mise en valeur de Fauquez, du canal et de ses abords ;
- Fauchage tardif des talus et la colonisation des talus par des fleurs ;
- Maintien du cadre rural de vie des trois villages et des hameaux dans une perspective de développement général pour le bien-être de la population.

14.2 A côté du P.C.D.R:

**ROYAUME DE
BELGIQUE**

**PROVINCE
du
BRABANT WALLON**

**ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES**

**COMMUNE
De
ITTRE**



CONSEIL COMMUNAL -
Déclaration de politique communale
- Législature 2024-2030 - Adoption

- Poursuite des réalisations au sein du Projet BiodiverCité, du Contrat de rivière de la Senne ;
- Poursuite de la distribution annuelle d'arbres à la Sainte-Catherine, des opérations en vue de développer des haies ou de transformer les haies mono-espèces par des haies d'essences feuillues indigènes ;
- Une attention particulière sera également portée sur la connaissance et la mise en valeur des oiseaux indigènes (poursuite des promenades didactiques) ;
- Soutien du potager communal ainsi que la mise en valeur des productions locales ;
- Mise en place de fascines, de bandes enherbées pour la lutte contre les inondations ;
- La taille des branches au-dessus des voiries pour favoriser le passage des véhicules et charrois agricoles ainsi que pour renforcer la sécurité de la circulation sur nos voiries ;
- La volonté de la commune de s'engager dans le label « Cittaslow.

15. Énergie

Une transition écologique pour l'avenir.

- Faire l'analyse PEB et l'audit énergétique de tous nos bâtiments communaux et solliciter, autant que faire se peut, des subsides pour effectuer les travaux nécessaires à cette analyse ;
- Activation du PAEDC ;
- Implication dans la plate-forme rénovation InBW ;
- Vigilance particulière au bon fonctionnement de l'usine de valorisation énergétique (incinérateur) ;
- Révision et mise en œuvre d'un Plan Climat Local ;
- Renforcer la sensibilisation des membres du personnel et des personnes qui utilisent nos locaux et nos infrastructures aux gestes quotidiens d'économie de chauffage et d'électricité ;
- Inscription de crédits budgétaires annuels spécifiques consacrés à la mise en œuvre de toutes mesures utiles d'économies d'énergies, pour réduire la facture énergétique ;
- Réflexion quant à la possibilité de développer l'utilisation d'énergies renouvelables dans notre commune ;
- Soutenir le développement, à côté de l'incinérateur, une unité de biométhanisation pour augmenter la production d'énergie thermique et électrique à partir des déchets ;
- Lutter pour la diminution d'émissions de gaz à effet de serre dans les domaines où nous pouvons agir ;
- Traitement des déchets organiques avec possibilité de valorisation agricole ;
- Appui à tous projets de valorisation de la vapeur provenant de l'incinérateur ;
- Soutien aux primes à l'isolation ;
- Refaire un cadastre des différentes primes et en informer la population ;
- Intégration, dans tous les cahiers des charges, de l'esprit de la transition énergétique ;
- Installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques ;
- Essayer de mettre en place une communauté d'énergie avec la ferme solaire à Virginal.
- Créer une permanence énergie avec notre conseiller afin que les habitants puissent bénéficier de son expertise pour tous les travaux et initiatives qui permettent de réduire notre empreinte

**ROYAUME DE
BELGIQUE**

**PROVINCE
du
BRABANT WALLON**

**ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES**

**COMMUNE
De
ITTRE**



**CONSEIL COMMUNAL -
Déclaration de politique communale
- Législature 2024-2030 - Adoption**

carbone (prime à l'isolation, installation de panneaux solaires, etc.)

16. Politique sportive

- Soutien aux clubs sportifs et modernisation des infrastructures ;
- Promotion du sport (4 à 18 ans) avec une refonte des « Chèques Sport Jeunes » afin de dynamiser la politique sportive ;
- Réaménagement d'un parcours VITA au bois Tricot ;
- Renforcer l'offre sportive et l'installation de nouveaux sports ;
- L'organisation d'activités ponctuelles ;
- Organisation des mérites sportifs Ittrois ;
- Collaboration entre le service jeunesse et les acteurs sportifs.

17. Tourisme

Un atout à développer. Au niveau du tourisme, son interaction avec la Culture est importante.

Nous voulons valoriser la mise en place d'une politique touristique encore mieux adaptée. Dans ce sens, le syndicat d'initiative deviendra un Office du Tourisme afin de répondre au souhait de la Région wallonne. Celui-ci aura une place plus centrale et résolument tournée vers la promotion et le développement d'activités favorisant le tourisme et la promotion de nos villages et de leurs spécificités.

Nous pensons ici :

- Poursuivre le développement de l'accueil des visiteurs avec la volonté de mieux les informer en développant les applications 2.0 ;
- A la mise en valeur du patrimoine bâti et historique ;
- Le maintien et la création de nouvelles activités autour de la forge ;
- La promotion du site du canal en faisant du port de plaisance (notamment et en collaboration avec l'Asbl Interyacht) et le département régional des voies navigables un lieu touristique majeur pour le tourisme fluvial avec l'installation d'une station de vélos électriques partagés pour se lancer à la visite de notre commune.
- Développement de nouvelles initiatives en plus des marchés des saveurs, du Terroir, de la Sainte Éloi et de la fête au canal, tels le Weekend du cheval, le festival de l'oiseau, la fête de la St Hubert, une balade gourmande pour la mise en valeur des produits des artisans locaux ;
- Mise en valeur de nos anciennes activités économiques tel que le site de Fauquez et des anciennes pratiques agricoles ;
- Création d'une seconde promenade Totemus sur Virginal ;
- Encouragement à la décentralisation d'activités vers Virginal et Haut-Ittre.

18. Culture

Un atout à consolider : Ittre Village du Théâtre et des Arts

- Développement d'actions et de projets en synergie entre le Syndicat d'initiative et le C.L.I. ;
- Le développement de la programmation estivale (cinémas, théâtre en plein air, théâtre à l'école, spectacles) ;
- Le renforcement du soutien à la vie associative locale ;
- Création d'un centre de documentation historique et patrimonial en collaboration avec l'Office du Tourisme au sein de la future bibliothèque d'Ittre ;
- Organisation d'événements favorisant la mise en valeur de nos bibliothèques et de nos écrivains locaux ;
- Création de parcours d'artistes locaux ;

**ROYAUME DE
BELGIQUE**

**PROVINCE
du
BRABANT WALLON**

**ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES**

**COMMUNE
De
ITTRE**



CONSEIL COMMUNAL -
Déclaration de politique communale
- Législature 2024-2030 - Adoption

- Développement du musée Marthe Donas, de ses expositions temporaires et finalisation de l'agrandissement de ses installations au sein du Parc Bauthier ;
- Les artistes locaux doivent également avoir l'occasion d'exposer leurs œuvres et de se faire connaître du public ;
- La pérennisation du Théâtre de la Valette, théâtre de proximité dont la notoriété n'est plus à faire ;
- Nous œuvrerons en outre à toute initiative qui remettrait sur pied un marché du théâtre. Ittre a été la première commune à accueillir cette manifestation d'envergure via par exemple « Place aux Artistes » ;
- Nous travaillerons pour que la culture soit accessible à toutes et tous et nous continuerons à travailler pour :
- L'encouragement à la décentralisation d'activités culturelles pour renforcer les liens entre les villages ;
- Le développement de synergies autour de l'offre et de la promotion de spectacles et d'activités culturelles, en concertation et collaboration avec les communes voisines ;
- Poursuite, en collaboration avec la Province du Brabant Wallon, de l'événement « Place aux Artistes » ;
- Poursuite des actions pour une commune qui dit « OUI » à la promotion de notre langue wallonne.

19. Travaux

- Finalisation de l'aménagement du hall des travaux avec comme but l'amélioration de l'hygiène, du bien-être au travail et de la sécurité ;
- Réfection des rues Montois, Châtaigniers, Rouge Bouton.
- La lutte contre les inondations au Ry de Baudémont et Ry de Fauquez ;
- La lutte contre les inondations par ruissellement avec les instances de la région, du contrat de rivière, et en collaboration avec les agriculteurs et les propriétaires ;
- Le suivi des travaux exécutés par la SPGE et l'inBW dans le cadre de l'épuration des eaux usées pour l'égouttage des dernières voiries ;
- Poursuite de notre collaboration avec l'inBW dans le cadre du projet GIEg (Gestion Intégrée du l'Egoutage)
- La modernisation de diverses plaines de jeux (Virginal, Ittre et Fauquez) ;
- L'entretien, la création et la signalisation des sentiers et des voies douces ;
- Un diagnostic de l'état de nos routes et l'établissement d'un plan d'entretien ;
- La poursuite de l'objectif de l'utilisation de zéro pesticide ;
- Une priorité au plan « trottoirs » afin de faciliter et de protéger nos habitants ;
- Réaménagement et entretien de nos petites voiries de campagne ;
- Intégration dans le cadre de la mobilité douce du chemin MonPlaisir ;
- L'élaboration d'un plan d'investissement communal (PIC) pour une meilleure planification ;
- Gestion verte de nos cimetières ;
- Organisation efficiente du service travaux dans le cadre d'une gestion adaptée aux besoins de nos concitoyens ;
- Formations continues du personnel du service Travaux pour un service optimal aux citoyens ;

**ROYAUME DE
BELGIQUE**

**PROVINCE
du
BRABANT WALLON**

**ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES**

**COMMUNE
De
ITTRE**



**CONSEIL COMMUNAL -
Déclaration de politique communale
- Législature 2024-2030 - Adoption**

- Attention particulière au respect des marchés publics afin d'utiliser au mieux les deniers publics ;
- Attention particulière à l'entretien du charroi et au remplacement ou à l'acquisition du matériel nécessaire au bon fonctionnement du service travaux ;
- Poursuite de l'aide logistique pour les fêtes et festivités au bénéfice des associations.

20. Politique financière

Une gestion responsable.

Objectifs prioritaires à poursuivre :

- Éviter, dans la mesure du possible, les augmentations d'impôts (Impôt sur les Personnes Physiques et Précompte Immobilier) ;
- Conscientiser tous les partenaires communaux pour aboutir à une meilleure maîtrise des frais de fonctionnement en maintenant la limitation de l'utilisation des budgets disponibles à 70 %, l'utilisation du solde devant être justifié ;
- Continuer la recherche des subsides dans tous les dossiers traités par l'administration ;
- Limiter le recours à l'emprunt pour des projets à long terme ;
- Instauration d'un contrôle budgétaire régulier pour la maîtrise des finances.

21. Au service du Citoyen

Démocratie et participation citoyenne.

« Volonté de créer un nouveau souffle et une nouvelle dynamique qui fasse davantage participer le citoyen. »

- Mettre en place des conseils consultatifs regroupant en grande majorité des citoyens ;
- Pour chaque projet impactant une partie des citoyens, élaborer des séances d'information ;
- Retransmission en ligne des conseils communaux par une société extérieure ;
- La mise en place de manière régulière, de rencontres citoyennes, réunissant population et élus, afin de débattre de thématiques communales ;
- Continuer à faire des appels à projets dans le cadre du budget participatif ;
- Développement de nos moyens de communication (réseaux sociaux) et de notre bulletin communal d'information ;
- Mise en place d'outils exploitant l'IA (Intelligence Artificielle).

22. Politique en faveur de la Jeunesse

Un encadrement responsable.

- Tenter d'identifier les souhaits des jeunes et ainsi pouvoir répondre à leurs attentes ;
- Organiser des activités pour les jeunes sur Ittre, Virginal et Haut-Ittre ;
- Poursuivre le soutien matériel et financier aux mouvements de jeunesse ;
- Continuer l'engagement d'étudiants pendant les vacances scolaires ;
- Inclure la participation des jeunes dans toutes les activités organisées sur notre commune ;
- Augmenter le choix des activités extrascolaires proposées (apprentissage en langue, sports, ...) ;
- Maintenir le Conseil Communal des Enfants ;
- Renforcer le soutien des mouvements de jeunesse en leur apportant les moyens matériels et humains pour concrétiser leurs projets, mais aussi en poursuivant l'amélioration de leurs lieux d'accueil, notamment le Patro de Virginal ;

**ROYAUME DE
BELGIQUE**

PROVINCE
du
BRABANT WALLON

ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES

COMMUNE
De
ITTRE



CONSEIL COMMUNAL -
Déclaration de politique communale
- Législature 2024-2030 - Adoption

- Poursuivre la formation à destination des jeunes conducteurs.

23. Bien-être animal

Prise de conscience et respect

- Création d'un plan communal pour le bien-être animal afin de recenser les actions et les partenaires avec lesquels nous devons travailler en collaboration active tel que les vétérinaires et les différentes associations spécialisées dans le bien-être animal, ... ;
- Organisation de campagnes de sensibilisation (permis de détention, NAC,...) ;
- Partenariat avec la police de proximité pour avoir un agent formé au bien-être animal ;
- Stérilisation des animaux errants ;
- Lors d'événements communaux, des alternatives doivent être proposées afin d'opter pour des aliments respectueux des animaux et de l'environnement ;
- Continuer dans nos appels d'offre à favoriser les feux d'artifices à bruits contenus. Envisager d'explorer la possibilité de les substituer par des spectacles de son et lumière, tels que des shows de drones, afin de réduire encore davantage les nuisances sonores ;
- Continuer la sensibilisation des citoyens au respect des animaux en collaborant avec nos écoles qui doivent être actrices de cette sensibilisation envers les plus jeunes.

24. Solidarité

Ouverture vers les autres et le monde

- Soutien aux projets qui viennent en aide aux personnes en difficulté dans notre pays et dans le monde ;
- Favoriser l'étroite collaboration avec les communes voisines pour que l'action entreprise puisse avoir un impact plus important ;
- Dans les projets, mise en valeur du soutien de la commune.

25. Gestion dynamique des Ressources Humaines

Au service du citoyen - des performances répondant aux besoins et attentes des citoyens.

- Accompagnement, valorisation, formation et évaluation du personnel communal, en vue de garantir un service de qualité au citoyen ;
- Continuer d'améliorer les conditions de travail du personnel communal, de lui offrir des locaux pratiques et fonctionnels.

26. Sécurité

Efficacité

- Soutenir les initiatives citoyennes du type « les voisins veillent » - P.L.P. ;
- Développement du partenariat local de prévention ;
- Soutenir les projets d'extension de la zone de police et de la nouvelle implantation des services incendies ;
- Mettre en place tous les moyens nécessaires pour renforcer la sécurité de nos concitoyens aux endroits sensibles ;
- Veiller à ce que les infractions soient suivies des sanctions qui s'imposent dès lors que les auteurs sont identifiés ;
- Encourager les patrouilles de proximité dans les quartiers comme dans les campagnes en bonne concertation avec le service de la police ;
- Lutter contre les vols, les dégradations, le vandalisme, les dépôts sauvages et les trafics en tout genre en étroite collaboration avec la police locale.

27. Transition Numérique

**ROYAUME DE
BELGIQUE**

**PROVINCE
du
BRABANT WALLON**

**ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES**

**COMMUNE
De
ITTRE**



CONSEIL COMMUNAL -
Déclaration de politique communale
- Législature 2024-2030 - Adoption

Pour une « Commune Intelligente »

Continuer la digitalisation de notre commune à travers :

- Des projets numériques innovants s'inscrivant dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, de la mobilité et de la logistique ;
- La mise à disposition de documents et de services numériques ;
- L'amélioration du réseau : Limiter les zones blanches pour une meilleure couverture pour nos citoyens et nos entreprises ;
- L'intégration de l'Intelligence Artificielle (IA) : Faciliter et optimiser le travail du personnel communal ;
- La cybersécurité : Garantir la protection des données de nos citoyens et des infrastructures numériques ;
- La réduction de la fracture numérique : Proposer des formations dans nos écoles, associations d'aînés et via notre Plan de Cohésion Sociale (PCS).

28. Patrimoine

La mise en valeur de notre patrimoine est un devoir de mémoire pour les générations futures.

- Un nouvel inventaire du patrimoine de notre commune a été effectué par la Région wallonne. Il y aura lieu de le faire connaître au public ittrois par des expositions, des mises en valeur et de l'information aux propriétaires ;
- Le chaulage de l'Église de Haut-Ittre sera une priorité ;
- La mise en valeur et la recherche de l'activité de la marbrerie sera aussi prioritaire ;
- Entretien nos chapelles, nos lieux de résistance et essayer une nouvelle fois de sauvegarder le fronton de Fauquez ;
- Mise en valeur de la Forge-musée et du four banal communal de Virginal ;
- Soutenir nos festivités locales.

29. Égalité des chances et des genres

- En ajoutant la fonction « des genres » nous voulons que l'égalité soit une priorité dans la politique que nous voulons mener dans tous les domaines ;
- En appuyant chaque fois qu'il le faut, pour que les droits soient égaux pour tous.

30. Transcommunalité

La transcommunalité sera certainement développée dans un avenir proche afin que les communes travaillent ensemble, se prêtent du matériel ou achètent en commun du matériel ou des services.

Pour ce faire, nous nous inscrirons dans deux démarches intéressantes :

- Une initiée par la Province du Brabant Wallon (27+1) ;

L'autre initiée par les 6 communes de l'ouest du Brabant Wallon (Senne Vallées).

Article 2. De publier celle-ci conformément aux dispositions de l'article L1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et sur le site internet de la Ville.

**ROYAUME DE
BELGIQUE**

**PROVINCE
du
BRABANT WALLON**

**ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES**

**COMMUNE
De
ITTRE**



CONSEIL COMMUNAL -
Déclaration de politique communale
- Législature 2024-2030 - Adoption

Pour le Conseil Communal :

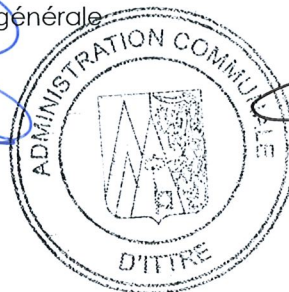
La Directrice générale,
(s) C. Spaute

Le Président,
(s) Ch. Fayt

Pour extrait conforme :
Par Ordonnance :

La Directrice générale

C. Spaute



Le Bourgmestre

Ch. Fayt